

# Institut Français de la Mer

## Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> décembre 2005

### Les navires dépollueurs de l'Agence Européenne de sécurité maritime

L'Institut Français de la Mer salue les contrats passés par l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM) pour l'éventuelle mobilisation de nouveaux navires dépollueurs au service des États qui en feraient la demande.

Après avoir souligné plusieurs évolutions positives récentes sur le front de la sécurité maritime, dont chez nous l'amélioration qualitative et quantitative des contrôles portuaires de navires tiers dans les ports de notre pays (passé depuis deux ans du rang de mauvais élève à celui d'acteur efficace et crédible) ou hier le troisième « paquet européen » de sécurité maritime, l'IFM se réjouit de la finalisation de plusieurs contrats dits de « stand-by » permettant à l'AESM :

- de contrôler si nécessaire, après modifications techniques, trois premiers navires adaptés à la lutte contre d'éventuelles pollutions majeures ;
- et donc de mettre à disposition des États qui restent logiquement les maîtres du jeu en cas de dommages ou de risques de dommages à leurs eaux et/ou à leurs côtes, des moyens nouveaux venant fort heureusement compléter leurs moyens propres (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006).

L'IFM se réjouit sur le plan de la sécurité maritime car :

- Il s'agit de la concrétisation d'une avancée majeure tant sur le plan du principe que sur celui de l'efficacité et de la solidarité européennes.
- Il s'agit de la mise en place efficace et novatrice d'une coopération public privé dans ce domaine, permettant à la fois de réduire les coûts d'investissement et de gestion pour le contribuable et de mieux garantir une obligation de moyens dont chacun ressent bien la nécessité (navires employés commercialement dans quatre zones européennes sensibles mais mobilisables dans des délais extrêmement brefs sur simple requête de l'agence).
- Il s'agit - sans attendre la future mise en place de gros navires dépollueurs « dédiés » le jour où le budget de l'Union européenne le permettra - de démarrer un processus qui à son terme dotera l'Europe d'une vraie capacité de réponse dont elle ne dispose pas aujourd'hui. Autour d'une dizaine de navires supplémentaires de ce type d'ici 2008 est un objectif plus que réaliste.

L'IFM se réjouit aussi en tant qu'acteur maritime « national » car parmi les navires retenus figure une unité gérée par un armement français « Louis Dreyfus Armateurs » qui a

démontré créativité et savoir-faire en mettant au point une solution originale et qui a ainsi rappelé que lorsque la concurrence est loyale et harmonisée les acteurs maritimes français savent tirer leur épingle du jeu (en l'occurrence, la nature même des contrats dits de *stand-by* qui ne sont pas des chartes-parties classiques, fait que les handicaps de coût d'exploitation sont moins pénalisants pour l'armateur).

